



Saint-Piat

Le Trait d'Union

Saint-Piat et ses hameaux

n° 89 - janvier 2021

Bulletin communal d'informations

retrouvez toutes les informations
sur le site internet de la mairie
<http://www.saint-piat.fr>

Agenda

Janvier

Dimanche 31 janvier : loto de l'A.P.E.

Février

Mardi 23 février : repas partagé du Club de la Vallée.

Mars

13/14 mars : spectacle du Comité des Fêtes.

20/21 mars : vide dressing de l'Amicale des 4 Villages.

Samedi 27 mars : soirée dansante du Club de la Vallée.

Avril

3 avril : festival d'humour.

10/11 avril : exposition « carnets de voyage » de Kaléidos'Art.

17 avril : concert Cécile Corbel.

24/25 avril : « Mon voisin est un artiste » par le Comité des Fêtes.

Mai

Mardi 4 mai : repas de printemps du Club de la Vallée.

Du vendredi 7 au dimanche 9 mai : représentations théâtrales de l'Amicale des 4 Villages.

Juin

Samedi 5 juin : Gala de Twirl Dance.

Dimanche 20 juin : brocante des Amis d'Illschwang.

Vendredi 25 juin : Gala de Body&Mind28 (zumba).

Samedi 26 juin : Gala de l'Amicale des 4 Villages.

Directeur de la publication Michael Blanchet
Crédit photos : Michael Blanchet, associations
Rédaction les élus et Présidents des associations

N.B. les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.
Conception - Impression Ccommunication 28100 Dreux

ICI TRAVAUX RÉALISÉS PAR
A.Z. BÂTIMENT
Neuf & Rénovation Maçonnerie Générale
Carrelage Isolation
Travaux Divers



A.Z. bâtiment
06 11 60 86 95
4 Domaine des Tilleuls
28130 MÉVOISINS

Renseignements pratiques

Mairie	Tél. 02 37 32 30 20 fax 02 37 32 49 44
Ouverture au public	
mardi et jeudi	17 h 00 à 18 h 30
mercredi	10 h 00 à 12 h 00
samedi	9 h 30 à 11 h 00
Permanence du Maire samedi	9 h 30 à 12 h 00
Permanence urbanisme sur rendez-vous uniquement	
Permanence CCAS	le mardi de 17 h 00 à 18 h 30
C.C. des Portes Euréliennes	02 37 83 49 33
Service des eaux	02 37 32 38 88
Fontainier	06 71 36 96 53
Syndicat scolaire	02 37 32 48 61
Ecole	02 37 32 45 25
Bibliothèque	02 37 32 35 24
ouverture le lundi	de 17 h 00 à 19 h 00
et le mercredi	de 14 h 00 à 17 h 00
Pharmacie	02 37 32 36 17
Médecin	02 37 22 42 93
Cabinet infirmier	07 70 12 32 54

Sommaire

Edito	p. 3
Compte rendu succinct des différentes commissions	p. 4
Histoire	p. 6
Projet de la Mandature	p. 10
Relamping de l'église avec son nettoyage extérieur.....	p. 11
Clin d'œil Dr Lépine.....	p. 12
Retour sur le festival de théâtre.....	p. 14
Trait d'amour de Catherine BINOIS	p. 15
Coup de gueule du Maire.....	p. 15
Les associations	p. 16
Récupération d'eau et composteur.....	p. 22
Le carnet : naissance, décès et mariage	p. 24
Réseaux sociaux	p. 24
Espace Info Service 28	p. 25
Résultat du concours d'halloween	p. 26
Calendrier	p. 27



Chères Saint-Piataises, chers Saint-Piatais,

Plus de 6 mois se sont écoulés depuis le début de ma mandature, 6 mois de doutes, de soucis, de nuits blanches et de grandes joies.

Ce sont ces dernières que je veux retenir pour continuer à avancer pour le bien de notre commune.

Une rentrée scolaire réussie, des contentieux clôturés, des petits travaux menés à bien etc...

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour le civisme dont vous faites preuve en vous pliant aux mesures de protection imposées pour lutter contre la pandémie, mesures si peu naturelles.

Si nous sommes contraints à une "distanciation physique", nous œuvrons pour que notre commune garde son dynamisme et son caractère chaleureux et accueillant.

L'annulation du repas des anciens a été un crève-cœur, mais ce sont eux qui nous ont rassurés en nous confortant dans le bien-fondé de cette décision. La distribution des colis gourmands a été une petite compensation pour eux et un grand bonheur pour notre équipe qui s'est vue remerciée de façon si spontanée et amicale.

Une commune chaleureuse, dynamique et accueillante passe aussi par l'embellissement de son cadre de vie. Les projets sont nombreux, réaménagement de rues, lieux de Patrimoine, création d'espace sportif en autonomie et de chemin de promenade le long de l'Eure.

C'est pourquoi grâce aux efforts conjoints des adjoints et conseillers municipaux, nous œuvrons pour que la culture prenne une place importante dans un lien multigénérationnel. Nous avons prévu un concert, une séance de cinéma, des animations organisées par nos associations en novembre et décembre 2020 ; tout ceci est reporté mais aucunement abandonné.

Tous ces projets vont vous être dévoilés dans ce trait d'union en quelques mots en attendant de pouvoir se réunir en réunion publique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2021.

Le Maire,
Michael BLANCHET

E
P
I
T
O
R
I
O
I

Compte rendu du 26 octobre 2020

Commission éducative, vie scolaire, affaires culturelles, bibliothèque et loisirs

Ont assisté à la réunion : Michael Blanchet, Christophe Lardeau, Sylvia Barrera, Flavie Guionnet (remplaçante de Amélie De Sousa) et a été invité Laurent Delescluse
ORDRE DU JOUR : Avancée des projets

POINT SUR L'EDUCATIF ET VIE SCOLAIRE :

Discussion autour de la réunion qui a eu lieu le 9 octobre, avec le groupe enseignant.

Le grand nombre d'élèves en école maternelle a été signalé.

Les maîtresses veulent accompagner au mieux les enfants dans leurs apprentissages, elles souhaiteraient donc une ouverture de classe.

Actuellement, pour les différentes classes situées à Saint-Piat, il y a en maternelle une classe de 29 élèves (12 PS et 17 GS), une classe de 30 élèves (12 PS et 18 MS) et une classe de 29 élèves (19 MS et 9 GS). En primaire, il y a une classe de CP avec 22 élèves, une classe de CP/CE1 avec 18 élèves, une classe de CE2 avec 20 élèves et une classe de CE2 avec 24 élèves.

DISCUSSION SUR LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le tarif élevé de la restauration scolaire a été évoqué, à l'heure actuelle il est calculé à partir du prix du repas, du déplacement en bus jusqu'au centre de Changé et du salaire des personnes s'occupant des enfants.

Pour pouvoir diminuer le prix, une possibilité serait de faire manger les enfants dans la salle communale. Mais il faut résoudre différentes problématiques pour que cela soit possible.

Il faudrait proposer un autre lieu aux associations de la commune, et demander aux salariés de la restauration scolaire de changer de lieu de travail. Les salariés étant gérés par la Communauté de Communes.

Il va y avoir un changement de prestataire fournisseur des repas des élèves, car le contrat se termine à la fin de l'année, la Communauté de Communes va regrouper plusieurs communes chez un prestataire de Nogent-le-Roi. Ce qui participerait à la baisse du prix.

Il serait aussi intéressant de demander l'avis des parents d'élèves afin de savoir s'ils appuient le changement de lieu de la restauration scolaire, même

s'il y a déjà eu des enfants qui se sont plaints du bruit dans la salle du centre de Changé.

DISCUSSION AUTOUR DU PROJET OASIS

Une vidéo d'un oasis dans une école parisienne a été envoyée aux conseillers de la commission. L'objectif serait de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Un des objectifs premiers du projet OASIS reste l'amélioration du bien-être des enfants.

C'est un projet facilement réalisable, et qui tient à cœur à M. le Maire.

La municipalité souhaite inviter le corps enseignant à s'investir dans ce projet, et souhaite aussi l'appui des parents d'élèves.

POINT SUR LES AFFAIRES CULTURELLES :

Discussion autour des visites des bâtiments du patrimoine de la commune.

Il a été évoqué à la réunion précédente, de contacter Mme De Lamberterie (présidente de l'association du patrimoine) afin d'ouvrir les différents bâtiments historiques au public en faisant des visites.

DISCUSSION AUTOUR DU 14 JUILLET

Il a été évoqué à la réunion précédente de contacter Mme la Maire de Mesvoisin (Mme Grönborg) afin de célébrer un 14 juillet en commun, comme cela se faisait il y a quelques années. Mme Grönborg est d'accord avec cette initiative. Les détails sont à affiner, mais cela se passerait sur le terrain de foot de Mesvoisin.

Fin de la réunion

Compte rendu des 19 octobre et 7 décembre 2020

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un inventaire des projets de voirie existant a permis de sélectionner trois rues et de lancer les premiers devis. Pour deux d'entre elles en 2021 et pour la troisième 2022. Les critères ont porté sur la sécurité des piétons avec l'installation de trottoirs et de pistes cyclables et piétonnes, l'état des chaussées et la faisabilité (compatible avec les congés scolaires).

Après le vote du conseil municipal en décembre, les premières demandes de subventions sont lancées et les démarches auprès des instances administratives compétentes, département (gestionnaire des départementales) faites. Certaines subventions sont demandées dans le cadre du plan de relance national. La propreté des trottoirs et le dégagement des haies privées qui empêchent la circulation des piétons sur les trottoirs, sont également une préoccupation de la commission.

La rue Jean Moulin a été mise en sens unique pour des raisons de sécurité. Cela change des habitudes mais dans l'ensemble, les riverains sont satisfaits.

La vitesse va être limitée entre Saint-Piat et Changé pour améliorer la sécurité de la sortie du centre aéré sur la départementale.

Des demandes de devis pour la motorisation des vannages ont été faites mais une seule société a répondu. L'urgence est due à la loi GEMAPI pour la gestion des cours d'eau qui risque de nous imposer l'ouverture des vannes si rien n'est fait.

6 membres : Michaël BLANCHET, Christophe LARDEAU, Albert MARSOT, Marie-Laure MEZARD, Flavie GUIONNET, Pascal CHAFFIN

Compte rendu du 9 décembre 2020

RÉUNION DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET ECOLOGIE

Présents : Michaël blanchet, Corine Rouers, Pascal Chaffin, intervenant extérieur Lionel Pellegrini

- Un devis doit être établi pour les bacs de plantation des plantes aromatiques qui seront mis à disposition des habitants (Camille).
- Une végétalisation autour des bacs d'assainissement doit être installée en particulier à l'arborétum pour protéger l'accès.
- Une vidéo protection est prévue sur l'aire de co-voiturage à l'arborétum. Une mise en place de vidéo protection sur Saint-Piat est envisagée incluant le parking, Ludwig Ewen s'en occupe.
- Pour l'entretien des bois appartenant à la commune, un projet participatif est à monter. Les habitants pourront prendre le bois qu'ils auront coupé, sous leur responsabilité. Les arbres à couper seront marqués par la commune. Celle-ci décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Eclairage LED : La démarche première est une économie financière et l'installation passe par un syndicat. La commune reste maître des durées et de l'intensité de l'éclairage. Les impacts sur la biodiversité seront à regarder ainsi que les recommandations "Village étoilé". Lionel nous enverra un dossier sur le sujet.
- Projet de parcours faune et flore écosystème Saint-Piat Changé. Il est envisagé des panneaux sur le

parcours pour décrire la faune la flore et les écosystèmes ainsi que le remplacement du panneau d'information à l'entrée des étangs. Lionel rejoint le groupe de travail : Camille, Pascal, Philippe (association) Le centre de Changé et les étangs appartiennent à la Com Com et il faudra son accord pour ce parcours.

- Vannages : il faut faire les travaux d'entretien et d'automatisation, sinon on risque d'avoir l'obligation de laisser les vannes grandes ouvertes.

PROJETS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La ville de Saint-Piat se mobilise en matière d'Environnement ! Les projets sont nombreux, divers et variés, afin d'améliorer la vie de ses habitants. Conscients de la chance que nous avons de vivre dans l'écrin de verdure dont la diversité peut nous être enviée, les membres de la Commission Environnement comptent bien agir afin de valoriser et préserver l'ensemble écologique de Saint-Piat et ses Hameaux.

Concernant l'économie d'énergie, des LEDs seront installées courant 2021 afin de remplacer l'éclairage public énergivore autant que coûteux. La durée et l'intensité de l'éclairage seront maîtrisées par la commune, consciente de la nécessité d'un éclairage minimal pour la préservation de la biodiversité et dans le respect des recommandations des Villes et Villages Etoilés.

La motorisation des vannages est étudiée, afin d'éviter leur ouverture constante qui aurait pour conséquence une baisse du niveau de l'eau délétère aux espèces aquatiques qu'elles soient végétales ou animales.

Pour les amoureux des promenades et de la nature, un parcours pédagogique mettant en lumière le patrimoine naturel local est en cours de réalisation, afin que petits et grands puissent découvrir et comprendre les différents écosystèmes du territoire et leurs habitants !

Saint-Piat s'active afin de végétaliser ses parties communes : des haies variées seront plantées autour des bacs d'assainissement afin d'en protéger l'accès ; vous pourrez profiter de jardinières dédiées aux herbes aromatiques dont chacun pourra profiter dans le respect de ces installations.

Suivant une initiative d'échelle nationale, le cimetière sera enherbé au niveau de ses traverses. Les gravillons répandus actuellement sur le sol nécessitent en effet pour l'heure un entretien chronophage et coûteux en énergie qu'un gazon pourra atténuer. Bien entendu, le plus grand soin dans le choix du sol sera apporté dans la réalisation de ce projet afin de garantir aux visiteurs le confort et la tranquillité que ce lieu exige.

D'où vient le nom de notre commune ? de Saint Piat à Saint-Piat

D'après les nombreux écrits sur la vie de Saint Piat et de ses reliques, tous s'accordent sur l'origine du personnage⁵. Il serait né à Bénévent – ville de l'Italie méridionale à 50 km au nord-est de Naples – dans le courant du 3^e siècle et aurait été envoyé par Rome pour prêcher la foi chrétienne dans le nord de la Gaule. Est-il passé – en route - par la région de Chartres ? Plusieurs auteurs le mentionnent mais sa destination finale fut la ville de Tournai qu'il évangélisa. Certains le disent prêtre, d'autres, évêque. A-t-il été un compagnon de Saint Denis ? L'imprécision des dates ne permet pas de le dire et les textes divergent. Ce que l'on sait, c'est qu'il fut martyrisé (fin 3^e s. - début 4^e s.) à Tournai, et la légende nous dit qu'il fait partie, comme Saint Denis, des saints « céphalophores » : un coup d'épée lui coupa le haut du crâne et il marcha tenant la sommité de sa tête jusqu'à Seclin près de Tournai où il fut inhumé. Au 7^e siècle, sa tombe fut retrouvée par Saint Éloi et une basilique fut élevée.

À la fin du 9^e siècle, Seclin fut détruit par les envahisseurs normands et les reliques de Saint Piat auraient été emportées jusqu'à Chartres. Seraient-elles passées par notre village ? Certaines légendes le disent. Mais cela reste une hypothèse qui expliquerait la présence, dans notre église, d'un magnifique sarcophage du 4^e siècle qui aurait pu être utilisé pour mettre ces précieuses reliques de façon transitoire. Ce que nous savons, c'est qu'elles font partie du patrimoine religieux de Chartres depuis 10 siècles. Elles ont fait l'objet d'un culte public important, Saint Piat étant invoqué quand des pluies menaçaient les récoltes. Une chapelle fut construite à la cathédrale au 14^e siècle pour accueillir les reliques. On trouve aussi dans les archives chartraines des écrits relatant, épisodiquement, des inventaires des reliques et même des ouvertures de la châsse (entre autres 1243, 1682, 1726) dans laquelle se trouveraient les reliques considérées comme étant celles de Saint Piat. En 1793, celles-ci furent enterrées au pied de la chapelle Saint Piat et retrouvées en 1816.

Mais d'autres écrits provenant de Tournai ou de Seclin contestent le fait que les reliques de leur

Saint Piat soient à Chartres et parlent d'un envoi de celles-ci à Saint-Omer ou à Noyon pour les protéger des invasions normandes, et d'un retour à Seclin où elles seraient conservées encore aujourd'hui.

Qui dit vrai, quelles sont la part historique et la part de légende ? Peu importe ! Ce qui nous intéresse, c'est que nous partageons avec les habitants de Tournai, de Seclin et de Chartres un attachement à Saint Piat, qui a donné son nom à notre commune.

Ainsi, après l'histoire et les légendes autour du saint, il faut regarder depuis quand le toponyme Saint Piat est donné à notre village.

Il faut attendre la fin du 11^e siècle – 1087 – pour voir mentionné dans des chartes le nom de l'église de Saint Piat (Sanctus Piat) : Haymeric de Villaret (dont la mère possédait cette église en douaire⁶) donne l'église de Saint Piat, avec ses revenus (dîmes, prés, vignes), à l'abbaye de Marmoutier (près de Tours).

Peu de temps après, en 1124, cette église est donnée à l'abbaye de Josaphat (à Lèves), donation confirmée en 1144.

On peut supposer que, dès cette époque, le lieu-dit prend le nom du saint. Le nom de Saint Piat est aussi, dès le 12^e siècle, celui d'une seigneurie⁷ dont il est fait mention dans de nombreux documents d'archives sous l'ancien régime.

Pendant la Révolution, dans le cadre de la politique de déchristianisation, le bourg change de nom et est appelé Martelles les Vaux⁸. La première occurrence est du 25 nivôse An II (14 janvier 1794). En 1803, on revient à Saint-Piat pour nommer le bourg.

Ainsi, le bourg et l'église ont le même nom et le saint reste dans les mémoires.

Jusqu'à peu, on trouvait dans une niche au-dessus de la porte de l'église une petite statue en pierre qui a toujours été considérée comme celle de Saint Piat. Cette statue qui était très abîmée, a été restaurée, il y a peu, et se trouve, aujourd'hui, au fond de l'église à droite.

Elle attend votre visite...

Isabelle de LAMBERTERIE

⁵ En 2011 dans le cadre de l'association « Valorisation du patrimoine de Saint-Piat » Fatima de Castro a fait un premier état de la documentation sur le sujet qui a servi à la brochure sur l'Église de Saint-Piat. Par un autre canal, un autre état du sujet (établi par un professeur italien au début des années 2000), nous a été envoyé par un membre de l'association. La présente note s'appuie sur ces différents travaux auxquels ont été ajoutées d'autres sources.

⁶ Le douaire est la part d'héritage réservée à la veuve.

⁷ Voir *Le Château de Saint-Piat*, Bulletin n° 32. Les Bulletins de l'association sont en vente à la boulangerie de Saint-Piat

⁸ Ou Martel-les-Vaux. Ce sont les noms que l'on trouve dans les comptes rendus du Conseil municipal et dans les registres de vente des biens nationaux. Bien qu'il ne soit rien dit sur les raisons de ce choix, Martel (ou Martelles) renvoie à quatre lieux-dits du village (côte des Martels, prairie des Martels, oseraie des Martels, la fosse Martelle).

La famille de Ligny à Saint-Piat (suite et fin : 1619-1687)

Jean de Ligny, dont nous avons parlé dans le dernier numéro de *Trait d'union*, meurt en 1619 et laisse cinq enfants, trois garçons et deux filles¹. L'aîné, Jean (?-1623) – nous dirons **Jean de Ligny II** – hérite de **Grogneul** et de la **seigneurie de Saint-Piat**. Il suit en partie la même carrière que son père : conseiller au Parlement de Paris en 1607 et maître des requêtes en 1613. Mais sa réputation n'est pas la même. On le dit « si grand joueur qu'il fut réprimandé par le premier président de Harlay à l'occasion d'une perte de 10000 écus à des jeux de hasard ».

Il s'assagit et il épouse en 1609 **Charlotte Séguier**, fille de Jean Séguier, conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes. Sa jeune épouse appartient (comme lui) à une famille de noblesse de robe parisienne qui s'est illustrée sous Henri IV et Louis XIII à travers plusieurs de ses membres, notamment son frère, Pierre Séguier, Chancelier de France et Garde des Sceaux.

Jean de Ligny II meurt jeune, quatre ans après son père, et c'est Charlotte Séguier, sa femme, qui, après la mort de son époux, en 1626, fait don de 300 livres tournois de rente pour les chapelains de la chapelle de Grogneul², ceux-ci devant – entre autres – faire l'école aux enfants de Grogneul. Elle agrandira, aussi, le patrimoine familial.

Il s'agit tout d'abord, en 1625, de la **seigneurie de Changé**³ : « Fief et seigneurie de Changey consistant en haute et moyenne justice sur les habitants du village de Changey, lequel droit de haute, moyenne et basse justice aurait été concédé par le chapitre de Saint-Piat à Chartres à Dame Charlotte Séguier par-devant Guignard notaire à Chartres le 12 novembre 1625... ».

Puis, en 1628, elle acquiert la **seigneurie du Marais**

et de **Marcilly**, dont il reste aujourd'hui encore des bâtiments au carrefour de la rue de la gare et de la rue de Dionval : « Château et maison seigneuriale (château clos de fossés appelé le Marais et ses dépendances), moyenne et basse justice, colombier, jardin, 20 muids de terre labourable y compris celle de Mévoisins, 4 à 5 arpents de près, 7 à 8 arpents de pâture. Achetés par Charlotte Séguier le 5 mai 1628 au Seigneur Le Germain. Droit de chasse dans la paroisse de Mévoisins et Saint-Piat ».

Enfin, entre 1625 et 1630, avec le **fief de Ligaudry**, Charlotte Séguier acquiert le droit honorifique dans l'église de Saint-Hilaire de Mévoisins, ainsi que des peupliers, maisons, terres et héritages situés à **Chimay** et aux environs.

C'est l'aîné des enfants⁴ de Jean de Ligny II et de Charlotte Séguier, **Jean de Ligny III**, (1617-1682), qui hérite du château de Grogneul et des seigneuries qui s'y rattachent. Avec sa femme Elisabeth Boyer, il fait divers dons à la Charité des pauvres de Saint-Piat, dont, en 1653, une rente hypothéquée sur « 7 muids de terres labourables » qu'ils ont acquis sur le terroir de **Chartainvilliers**. Le cœur de Jean de Ligny III se trouve aujourd'hui dans le chœur de l'église de Saint-Piat.

Quatrième génération des Ligny, Marie, fille de Jean de Ligny III, fait un grand mariage. Elle épouse le 23 janvier 1677 **Antoine-Egon, prince de Furstenberg** et reçoit en dot Grogneul et l'ensemble du domaine constitué par sa famille. Dix ans plus tard (1687), le château de Grogneul et son domaine sont achetés par Louis XIV pour en faire cadeau à Madame de Maintenon.

Une nouvelle histoire commence...

Isabelle de LAMBERTERIE

¹ Le dernier garçon, Philippe, hérite de la seigneurie d'Harleville. Il meurt sans héritier et Harleville revient à son neveu et petit-neveu.

² Cette dotation a fait l'objet d'un article de l'auteur de ce bulletin dans l'ouvrage sur les 25 ans du Comité archéologique d'Eure-et-Loir publié en 2014.

³ Dans plusieurs documents il est question de « Changey » au lieu de Changé. L'orthographe des noms propres à l'époque était souvent aléatoire

⁴ On ne fera qu'évoquer deux autres des 4 enfants de Jean de Ligny II et de Charlotte Séguier qui ont marqué la grande histoire du jansénisme au XVII^e s. Il s'agit de Madeleine de Ligny qui fut sous le nom de Mère Marie Agnès la dernière abbesse de Port Royal de Paris et de Dominique de Ligny, qui sera évêque de Meaux juste avant Bossuet. Dominique de Ligny achètera les seigneuries de Yermenonville et de Boigneville qu'il donnera à sa nièce Marie à l'occasion de son mariage.

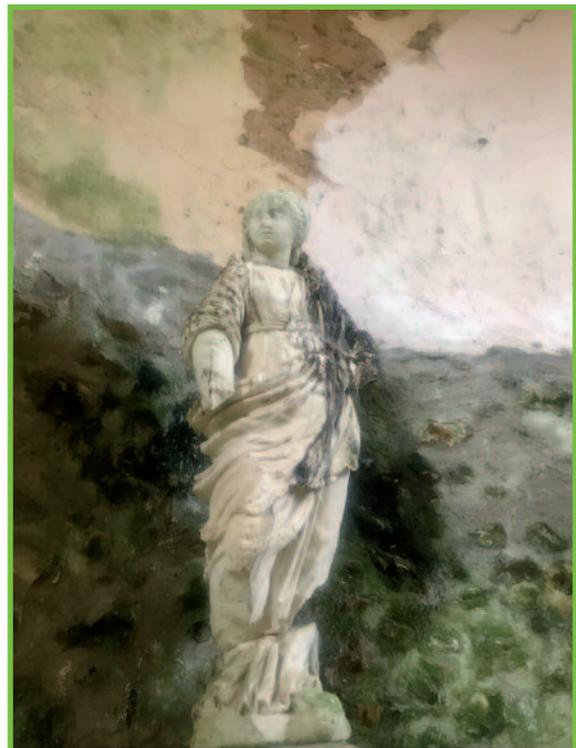
« Le château de Grogneul et sa chapelle » : témoignages archéologiques de l'ancrage et de la puissance nobiliaire de Madame de Maintenon.

Si l'on en suit les sources comptables de l'Ancien Régime, on est renseigné sur la puissance économique du domaine de Grogneul et des terres environnantes qui en dépendaient. Des droits seigneuriaux à leur survivance jusqu'à la Première Guerre mondiale (thèse de l'historien Arno Mayer, *La persistance de l'Ancien Régime*), l'ensemble des biens fonciers référencés depuis le XVII^e s continue de générer des revenus possiblement jusqu'au tournant du XX^e siècle, même faiblement. Plus sûrement parce que les sources écrites en témoignent : les droits fiscaux, les recettes et les revenus des baux, les droits de péage, l'accès aux écluses sur les bras de l'Eure,, les revenus du moulin près du « *Larris d'en bas* » ... c'est tout une armature et une logistique qui révèle, localement, l'ascension sociale et honorifique de Madame de Maintenon à la fin du XVII^e s. Pour l'historien Dominique Picot, « *s'enraciner dans une seigneurie* » est la volonté de « *répondre à un impératif identitaire, noble et masculin* » : défi intéressant pour une femme dans un monde d'hommes !

C'est en effet ce que la jeune historienne Flavie Leroux soulève lors d'un colloque les 22 et 23 mars 2019, intitulé « *Madame de Maintenon en ses terres* ». Synthétisant sa thèse d'histoire sociale dirigée en Sorbonne par Robert Descimon et Fanny Cosandey, elle montre que le château de Grogneul est bien une « *extension de la châtelainie de Maintenon* ». Grogneul, comme d'autres terres, s'intègre dans les biens offerts par Louis XIV à la « *Dame de Maintenon* » et que l'historienne estime à pas loin de 330 000 livres. Cette somme lui permet d'augmenter considérablement ses « *revenus* », « *charges et dignités* » ce dont témoigne en mai 1688, la mutation de la châtelainie en marquisat. Madame de Maintenon prend alors en charge plus de la moitié des dépenses et des recettes de sa nouvelle « *dignité* » qui s'élève en cette fin du XVII^e s à près de 720 000 livres de revenus.

Ne reniant pas son réseau de sociabilité de l'époque où « *précieuse* » des quartiers du « *Maraîs* » à Paris, elle était l'épouse du poète Scar-

ron, elle nomme Jean Viet – un proche — pour « *régir ses – nouveaux – biens* ». Il s'agit de signer les baux et de percevoir les recettes comme un « *homme d'affaires* ». Par la suite, Pierre Delpeche, secrétaire du roi, sera aussi gestionnaire et interlocuteur entre Françoise d'Aubigné et les autres parties. Parmi les biens qui devaient permettre d'intégrer Madame de Maintenon dans un prestige et un réseau nobiliaire, les lieux de culte sont ne sont pas à négliger.



Statue de la Vierge Marie retrouvée dans le mur d'une douve du château, fin du XVI^e - début XVII^e

À Grogneul, de possibles vestiges d'une ancienne chapelle (faut-il n'en dénombrer qu'une seule sur une histoire longue de plus de 500 ans ?) qui s'intégrait possiblement entre deux tours que fermait une cour pavée, apparaissent non loin de l'actuelle clinique vétérinaire « *Le perroquet du château* ».



Pour le futur petit musée du château à présenter au public : «Le petit roi de Grâce» : Louis XIV en enfant Jésus. Provient des auspices de Beaune, époque Louis XV, v 1750. Poupée de cire et boîte en Arte Povera

Pour l'anecdote, d'importants et nombreux pavés de cette cour carrée ont été retrouvés il y a peu suite à des travaux pour l'aménagement de la clinique vétérinaire. Concernant la chapelle, quatre petites pièces se distinguent clairement au sol dont certaines qui devaient faire office d'antichambre ou le matériel et les vêtements liturgiques nécessaires aux offices étaient entreposés. L'absence de sondage ne permet pas de fouiller plus avant ces investigations mais les traces d'un bâtiment oblong qui prolonge le bâtiment, vient « mourir » à l'angle Nord-Ouest du domaine.

Cette chapelle est la survivance de celle fondée par la famille noble « de Ligny » dont une rue du hameau porte encore le nom. De fait, l'intégration et la « protection » de cette chapelle par Madame de Maintenon témoignent – outre de sa très grande piété — de son intégration dans « la Société de Cour », expression chère au sociologue Norbert Elias. L'« imitation » des pratiques nobiliaires les plus hautes – restaurer les presbytères, protéger les églises paroissiales, nommer des vicaires – inscrit ce seigneur dans une dimension pérenne de marqueurs aristocratiques anciens et l'inscrit dans « un ethos nobiliaire ».

De facture très simple certainement aux vues des descriptions et des matériaux utilisés pour la ferme du château encore « debout », nous ne pouvons que nous « représenter » son allure, au-

delà des représentations très imagées et symboliques de la première moitié du XVII^e s. Resterait bien-sûr à préciser où l'émouvante statue de la Vierge du XVI^e s retrouvée dans le mur de la douve Est, prenait place initialement avec d'autres objets disparus depuis lors.

Resterait aussi à « retracer la mise en réseau » et les liens entre l'église de Saint-Piat (où le cœur de Jean de Ligny y est enterré) et la (les) chapelle(s) du culte au château de Grogneul . De



Les traces supposées de l'emplacement de l'ancienne chapelle/oratoire du château (les 2 photos collées l'une sur l'autre)

façon moins anecdotique et pour servir à une histoire économique et culturelle de terres si proche de Paris et de Versailles, y a-t-il eu transfert (vente, legs, dons...) des biens meubles et des terres d'Église entre ces deux territoires, que des cartulaires anciens pourraient référer ? Autant d'éléments qui prouvent, s'il n'en faut, que l'histoire locale s'intègre dans une étude plus vaste d'enjeux de « pouvoir » et de puissance.

Olivier BORGET



Vous pouvez retrouver toutes les informations et les actualités du château et de la clinique « le perroquet du château », sur la page « Le Domaine de Grogneul, l'autre château de Madame de Maintenon »

Projet de mandature

Briqueterie :

Nous sommes dans la première phase qui est la « mise hors d'eau » (mise en sécurité du bâti) qui commencera en février/mars 2021. Ces travaux sont sous la surveillance de l'EPFLI. Ces travaux ont été estimés à environ 800 000 euros TTC. Nous sommes en train d'élaborer le dossier de subventions afin de réduire le reste à charge pour la commune.

Aménagement de deux rues sur la Commune :

Nous sommes en train de finaliser les études et estimations d'aménagements de rues sur la commune. Nous allons essayer de financer celles de la commune par le plan de relance (nous vous tiendrons au courant de l'évolution)

Assainissement :

Comme vous avez pu le constater, des travaux sur le domaine public ont commencé. Cela concerne l'assainissement des rues (allée des gâtes, avenue pasteur, rue des martels, avenue de la gare, deuxième partie de la rue de dionval, rue du marais, impasse du marais et la fin de la rue de la République).

Parcours de santé :

Un parcours de santé verra le jour dans le premier trimestre de 2021. Vous serez invités à l'inauguration

Évènements culturels :

Tous les évènements qui avaient été prévus en fin d'année 2020 vont être remis dès que le gouvernement donnera son accord pour que la culture puisse repartir.

Parcours découverte :

Un parcours découverte verra le jour courant mars 2021. Il est orchestré par la comcom. Nous vous tiendrons informés de l'ouverture de ce parcours qui vous fera découvrir le Patrimoine de la commune différemment.

Signalisation

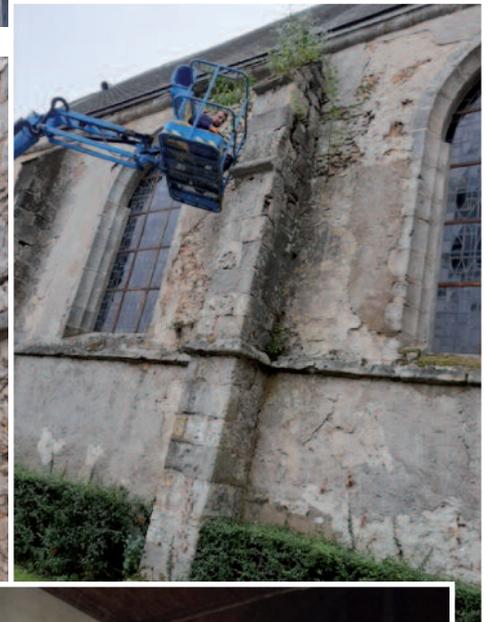
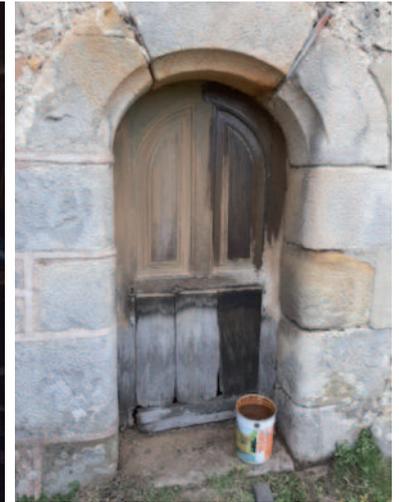


Changement de signalisation à l'intersection de la rue Robert Poisson et la rue Jean Moulin, cette portion de route est maintenant en sens interdit depuis le 15 novembre 2020.

Relamping église

Afin de réduire les coûts de fonctionnement, nous avons loué une nacelle électrique de 9 T afin de pouvoir effectuer le relamping de l'église où il n'y avait plus que 5 à 6 lampes en état de fonctionnement.

Nous avons pu effectuer le samedi matin un nettoyage extérieur des façades de l'église et ainsi lui redonner un peu de jeunesse.



Article Docteur Lépine

Fin Août, alors que M. Blanchet, maire de Saint-Piat, venait de terminer l'installation de la VMC du cabinet médical avec M. Lardeau, 2° adjoint, il me demandait d'écrire un article pour le prochain Trait d'Union à paraître en Janvier...

Un article sur la vie d'une médecin de campagne !

Pas très inspirée initialement, j'ai rapidement vu l'opportunité de parler de ce métier qui me passionne, de CE et de CEUX qui m'ont permis d'être entre autres, maintenant, depuis 10 ans LA médecin de Saint-Piat après avoir fait 5 années de remplacements et avoir été installée 7 années à Saint-Prest.

Cet article paraît alors que 2020 est terminé...

Au moment où je le commence, il reste plus d'1 mois et demi à courir... 1 mois et demi alors que nous sommes en confinement « aménagé » depuis le 29 octobre au soir.

Comment ne pas revenir sur cette année si particulière, si curieuse... révélant le meilleur et le pire de la nature humaine ... ?

Retour sur 2020... regard de la médecin du village

Tout a commencé par un médecin chinois qui, au péril de sa vie, a révélé à la planète que quelque chose d'anormal se passait dans son pays... Incrédule, les Européens pensaient que cela ne les atteindrait pas...

Et puis l'Italie fut submergée par les malades et les décès... ce fut rapidement le tour de l'Alsace... et le 15 Mars, la France se trouvait confinée.

5 Mars précédé d'une folie impressionnante où les magasins ont été pris d'assaut, les rayons vidés comme si nous étions à la veille d'une famine,... d'une pénurie...

Les médecins ne comprenaient pas ce qui arrivait. Nous allions de surprise en surprise, avançant en plein brouillard devant la multiplicité des manifestations de cette maladie venue de Chine.

Réagir rapidement... sans se poser de question

En quelques jours, le 15, centre d'appels du SAMU d'Eure-et-Loir, est passé de 400-500 appels/jour à 800 pour culminer à 1200 le samedi 14 mars.

Les médecins de garde de régulation le dimanche 15 au matin, étaient confrontés à des questions, des inquiétudes plus qu'à de vrais problèmes pathologiques, appels qui encombraient les lignes téléphoniques... et ont fait

« sauter » le standard plusieurs jours de suite.

Devant l'ampleur du phénomène, la chef de service du SAMU appela « Au secours » la quinzaine de médecins régulateurs libéraux qui officient habituellement de 20h à 24h la semaine et de 8h à 24h les samedis, dimanches, jours fériés et jours de ponts...

Elle nous demandait, dès le dimanche après-midi, de venir aider nos collègues médecins hospitaliers au plus vite.

Le lundi 16, à 8h, l'un d'entre nous était présent... comme les jours suivants, sans même savoir comment nous serions payés... ni même si nous serions payés.

Pendant 3 jours, nous avons été quelques-uns à nous relayer de 8h à 24h, aménageant nos horaires d'exercice libéral au sein de nos cabinets afin de satisfaire à ce nouvel emploi du temps...

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a fini par valider ce nouveau fonctionnement et nous fûmes alors plus nombreux à combler le planning.

Ce nouveau rythme se prolongea jusqu'au 30 Mai.

En date du 10 novembre, nous sommes sur le fil du rasoir quant à devoir reprendre de nouveau cette organisation si particulière si les appels venaient à franchir un seuil qui ne serait plus gérable uniquement par les hospitaliers.

Les belles âmes... et les grands mercis

Ce printemps 2020 fut le plus beau que je n'ai jamais vu.

Les arbres ont explosé de fleurs, les oiseaux ont proliféré de façon impressionnante et il fallait éviter les pigeons et les corbeaux qui avaient repris possession de la 4 voies entre Chartres et Dreux.

Et ce silence... Sans avion, sans voiture... la nature était magnifique dans ce contexte sanitaire anxiogène... où les gens allaient jusqu'à se disputer pour un paquet de farine ou de sucre

Et puis il y a eu ceux qui pensaient à ceux qui étaient sur le « terrain » comme les soignants qui faisaient de leur mieux pour sauver des vies.

Les médias ont parlé des grandes enseignes, des artisans bien installés, qui ont fait des livraisons dans les hôpitaux... mais il y a eu aussi ceux qui pensaient aussi aux libéraux qui continuaient à assurer leur fonction, vaillamment...

Le 1^{er} jour où la boulangère de Saint-Piat m'a offert une viennoiserie en plus de ma baguette... j'en avais les larmes aux yeux... Pendant tout le confinement, j'ai eu droit à un pain au chocolat ou à un croissant quand je venais...

Il y a les patients qui m'ont apporté les masques FFP2 qu'ils avaient en stock pour leur bricolage... ou qu'ils avaient gardés, alors qu'ils étaient kiné, de la livraison que nous avions eu pour la grippe aviaire il y a plus de 10 ans... et il y a ceux qui m'ont juste appelée pour prendre de mes nouvelles, savoir si je ne vivais pas trop mal ce marasme...

Mesdames, Messieurs,

J'espère que vous aurez remarqué l'amélioration de l'air ambiant de la salle d'attente même si vous pensez, peut-être, que c'est dû au port du masque ! Il n'en est rien !

Je tiens à remercier M. Blanchet, maire de Saint-Piat, pour le respect de l'engagement qu'il m'avait signifié entre les 2 tours des élections municipales, quant à la priorité que lui et ses colistiers avaient l'intention de donner à l'assainissement de la salle d'attente du cabinet médical et ce, avant la fin de l'été 2020.

Cet engagement a pu être respecté parce que M. le Maire et son 2^o adjoint, M. Lardeau, ont installé eux-mêmes la VMC et fait l'isolation des plafonds, indispensable à l'optimisation de l'efficacité de la VMC.

Cet investissement personnel a permis non seulement une rapidité d'exécution mais aussi, et je pense qu'il est bon que les administrés de Saint-Piat le sachent, de substantielles économies au budget de la commune.

Je remercie M. Blanchet, maire de Saint-Piat et M. Lardeau, 2^o adjoint au maire, pour ces travaux qui me permettent de travailler dans une atmosphère franchement plus agréable que ce qu'il y avait ces deux dernières années.

Ce bénéfice direct pour moi est aussi un bénéfice pour le patrimoine de la commune puisque je suis locataire de la mairie.

Le monde n'était pas complètement désespérant, il y avait encore de belles âmes...

Parmi elles, il y a eu Mme Prenveille, la pharmacienne de Saint-Piat, qui veillait au jour, le jour à toutes les modifications des dotations auxquelles avaient droit les professionnels de santé... Elle fut remarquable par sa gestion scrupuleuse des masques et du gel hydro-alcoolique attribués par l'ARS...

Au final, bien qu'étant dans un petit village, je me suis retrouvée à être l'une des médecins les mieux pourvues en masques chirurgicaux et FFP2 ainsi qu'en gel hydro-alcoolique du département.

La pharmacie de St-Piat n'est pas bien grande mais le personnel qui y travaille et sa propriétaire, Mme Prenveille, y assure un exceptionnel service professionnel de qualité et de respect des prescriptions avec une attention particulière, n'hésitant pas à contacter les médecins quand un doute ou un problème se présente... Sans plaisanter, je n'hésite pas à dire que c'est encore une vraie pharmacie et pas une épicerie pharmaceutique comme il s'en trouve de plus en plus...

Les habitants de Saint-Piat doivent prendre conscience qu'ils ont une vraie richesse de qualité professionnelle à leur porte.

J'ai commencé cette rétrospective en évoquant la demande d'article du maire de St-Piat alors qu'il venait, avec M. Lardeau, de terminer l'installation de la VMC...

Rétrospective sur une période particulière avec des gestes qui méritaient un GRAND MERCI et le dernier, je le ferai simplement en reproduisant le texte que j'ai affiché dans ma salle d'attente :

Retour festival de théâtre Saint-Piat-sur-Scène



Du 23 au 25 octobre dernier, le village a vibré au rythme de Saint-Piat-sur-Scène de la salle des fêtes... Jusqu'à la boulangerie ! En effet, Laurent Chardon, le jeune artisan boulanger et sa compagne Clémence Boillod, ont créé pour l'occasion un « Saint-Piat-sur-Scène » à déguster. Une délicieuse pâtisserie ! Pour preuve, quand il y en avait, il n'y en avait plus...

Du plaisir à s'offrir et à partager, c'est bien là l'esprit du théâtre amateur !

C'est pour préserver ces moments de partage et de complicité entre scène et salle que les organisateurs, Denis Espeisse, Denis Noulleau et Laurence Chevalier, ont décidé de maintenir l'évènement malgré le contexte, avec l'appui et le soutien de la Municipalité, dans le respect le plus strict, bien évidemment, des mesures sanitaires.

Et ce fut un succès !

Pour contrer l'ombre anxiogène de la menace Covid, Saint-Piat-sur-Scène a joué plein feux, répondant manifestement à une demande puisque le festival a accueilli plus de 300 spectateurs en trois jours.

Le public s'est montré particulièrement réceptif, enthousiaste et chaleureux, traduisant la frustration des mois précédents qui ont vu s'annuler tant d'évènements programmés, scéniques et autres.

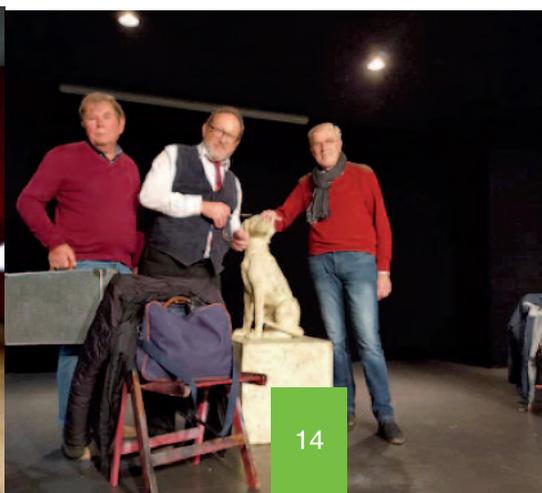
Le programme de cette 6^e édition a d'ailleurs dû être modifié au fil des désistements de troupes puis de l'annonce du couvre-feu contraignant à des changements d'horaires afin de permettre aux acteurs comme aux spectateurs des Yvelines de regagner leur logis avant 21 heures.

Mais malgré ces aléas, le festival a eu lieu et bien lieu et nous tenons à remercier tous ceux qui ont joué le jeu côté scène comme

côté salle.

Nous avons beaucoup ri vendredi 23 octobre avec la Comedia des Ablys dans « *J'adore l'amour, j'aimerais bien le refaire un jour* », une décapante comédie de boulevard. On est passé du sourire aux yeux embués samedi 25 avec la Compagnie Auteur de Vues dans « *L'ascenseur* ».

Nous remercions tout particulièrement les deux acteurs de ce huis clos d'avoir offert à Saint-Piat-





sur-Scène la Première de leur spectacle. Nous avons retrouvé avec plaisir et émotion les textes magnifiques du grand Boris dimanche 25 via le spectacle musical de la Compagnie Les Arts, les Sens, « Q comme Vian (...) » avant de se régaler avec l'incontournable interprétation du « Vent des Peupliers » par les trois complices de la Compagnie Auteur de Vues qui jouaient cette pièce sublime pour la 50^e fois mais toujours avec autant de fraîcheur.

Et cela ne devait pas s'arrêter là !

En clôture du festival, dimanche 1^{er} novembre, les jeunes des ateliers théâtre ado de l'AEDAH et du CCLER devaient présenter « Ex'iles », une comédie déjantée, une dérive théâtrale issue de leur créativité débridée depuis le poème de Victor Hugo, Oceano Nox...

La représentation fut annulée par l'annonce du nouveau confinement.

Ce n'est cependant que partie remise. Ces 14 adolescents et leur invité mystère vous donnent rendez-vous après tout cela pour une représentation encore plus détonante !

La clôture n'a pu avoir lieu. Pas de grands gagnants au Cékoisurscène de l'édition 2020 mais séchez vos larmes, Saint-Piat-

sur-Scène reviendra l'année prochaine avec son cortège de petites et grandes

surprises. De nombreuses troupes ont exprimé leur envie de figurer dans la programmation de l'édition 2021 de notre festival, la 7^e édition s'annonce plus riche encore !

Si vous avez manqué celle d'octobre, vous pouvez en retrouver des extraits vidéo sur la page texte de Laurence et des 2 Denis

Facebook de Saint-Piat-sur-Scène : <https://www.facebook.com/Saint-Piat-sur-Scene-1704782702961280/>

Billet d'amour

Le coup de foudre, à mon âge, je n'y croyais plus mais je voulais changer de vie alors !

Pendant des mois j'ai consulté tous les sites internet à la recherche de la perle rare.

Je me suis montrée difficile et intransigeante,, trop petit, pas de charme, trop éloigné

Et puis il y a 2 ans, , je l'ai eu mon coup de foudre.

Il avait tout ce que je cherchais. Il reflétait la vie telle que je la voulais, J'avais trouvé mon idéal.

Son nom : Saint Piat

Quel bonheur de vivre ici .

La nature, les voisins, les commerçants, l'équipe municipale qui m'a intégrée.,même la voiture sans parcmètre,

Tout y est pour que mon histoire d'amour continue.

Catherine BINOIS

COUP DE GUEULE DU MAIRE

Qu'il est fort désagréable de marcher dans les crottes de chiens lors de balades dans l'arborétum, au niveau des aires de jeux etc.... merci de ramasser les déjections de vos animaux lors de vos balades avec votre meilleur ami... imaginez l'enfant qui croit que c'est un jeu ou encore mieux un gâteau au chocolat...

Je vous rappelle vos obligations et que celles-ci peuvent être punies par la loi.

Les masques usagés sont de plus en plus visibles dans les caniveaux ou trottoirs. Montrez un peu de civisme et jetez-les dans une poubelle.

Faites un geste pour la planète.

Le Maire, Michael BLANCHET

AS Saint-Piat

L'année 2020 est une année tout à fait particulière, et très restrictive pour le monde du sport AMATEUR. Priver de championnat depuis mars 2020, l'AS SAINT PIAT, football, n'a pas beaucoup profité de son stade cette année. Après quelques matchs fin septembre et début octobre, les nouvelles restrictions sanitaires, ont reporté le championnat ufolep et fff, après le 20 Janvier 2021.

Les joueurs impatients seront prêts, même si c'est un championnat tronqué, reste l'envie de courir et de se retrouver tous ensemble, en début d'année avec une reprise des activités sportives collectives en club.

Pour l'instant le stade est très fréquenté, par les promeneurs, et nous croisons avec plaisir, de nombreux habitants de ST PIAT, impatients de retrouver nos activités sportives et associatives.

La traditionnelle soirée dansante de fin novembre a bien sûr dû être annulée, compte tenu des consignes sanitaires nationales, préfectorales et municipales.

À ce jour, si la situation sanitaire le permet, nous avons prévu une soirée festive pour la Saint-Valentin, le samedi 13 février, strictement privée et sur

réserve, des informations seront données en temps voulu.

Nous nous retrouverons donc, plus nombreux, le SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021, pour le traditionnel Bal du foot, avec animations, à la salle des fêtes. Nous restons positifs, et croyons fermement que tous ces moments difficiles sont pour la plupart derrière nous.

Les footballeurs, leurs familles, leurs amis et supporters, seront aussi au rendez-vous de l'organisation de la brocante annuelle, le dimanche 20 juin 2021, avec l'association des « amis d'Illschwang ».

La section « line dance, country, reprendra les promenades en groupe en même temps que la reprise des activités sportives collectives.

Bonnes fêtes à tous, et rendez-vous en 2021.

Françoise SIMONNET
Présidente AS SAINT-PIAT

« Les Amis d'Illschwang »



LES AMIS D'ILLSCHWANG

L'année 2020, n'est pas une année facile, pour les associations qu'elles soient culturelles ou sportives. Néanmoins nos amis traversent cette crise sanitaire, avec beaucoup de courage et restent très

optimistes pour 2021.

Il nous faut avancer et faire des projets, le monde associatif a besoin de se reconstruire après cette longue interruption.

Nous avons dû annuler, le voyage prévu en mai 2020 et le reporter en mai 2021. Mais bien sûr, cela ne pourra se faire qu'avec respect des consignes sanitaires en place à cette période. Depuis 35 ans que l'association existe, le lien n'est pas rompu, loin de là, chaque famille, reste en contact avec son homologue bavarois, soumis aux mêmes contraintes. Nous avons déjà eu l'information par les autorités bavaroises que tous les voyages scolaires étaient annulés pour l'année 2020/2021 entre les collèges franco-allemands. Nous serons donc très attentifs aux consignes pour les activités extra scolaires et sportives.

Une famille d'Illschwang est venue, en Aout dernier, visiter pendant une semaine St Piat, elle a pu voir combien nous étions impatients de les retrouver.

La traditionnelle soirée du nouvel an, est aussi

annulée compte tenu des directives sanitaires. On se retrouvera donc, fin 2021, et gageons que nous fêterons nombreux ce changement d'année, encore bien lointain.

Par contre, les activités de plein air, étant beaucoup moins restrictives, la traditionnelle foire à la brocante devrait avoir lieu comme prévu dans le calendrier des festivités le DIMANCHE 20 JUIN 2021.

L'organisation s'adaptera aux consignes du moment, et vous serez tenus au courant début 2021, au fur et à mesure de l'évolution des directives. Gageons que vous serez encore très nombreux, à participer à ce dimanche traditionnel de déballage au cœur du village.

La section « line dance –country », reprendra dès que possible, tous les mardis soir à 20 h 30, avec les consignes sanitaires en salle.

Bonnes fêtes à tous et rendez-vous en 2021.

Françoise SIMONNET
Présidente Amis d'ILLSCHWANG





Association

Ce Trait d'Union comporte deux articles sur le patrimoine local, l'un rappelle l'incroyable densité de sites qui contribuent à la valeur historique, culturelle et touristique de Saint-Piat, et l'autre décrit par le détail une tranche de vie de la famille de Ligny. Cela est rendu possible par l'intérêt grandissant des habitants pour leur environnement naturel, humain, industriel, qu'il soit lié au présent ou au passé. L'association s'efforce d'améliorer l'information sur le capital patrimonial de Saint-Piat pour répondre plus efficacement à cette tendance. Parmi les

L'association procède sur le terrain à l'information des visiteurs. Le meilleur exemple est certainement le balisage documenté de sites comme le Camp de César, qui a pu être illustré grâce à la contribution de la Communauté de Commune. Un parcours découverte sur Saint-Piat et Mévoisins permettra de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes à toutes les particularités patrimoniales qu'ils croiseront au fil de leur promenade. Les deux communes et la Communauté de Communes apportent un soutien important à ce projet.

Tous les ans, deux visites hors de nos villages sont organisées, comme par exemple voici un an le cœur de Chartres, mais cette année les contraintes de pandémie nous ont obligés à toutes les annuler. Cependant, nos sites ont pu être visités par des



différents moyens de communication, les brochures semestrielles occupent une place prépondérante. Elles sont envoyées directement aux membres de l'association ou mises en vente à la boulangerie. La dernière sur la Seigneurie et le Château de Saint-Piat nous a valu beaucoup de retours positifs. Depuis plus de 10 ans, notre site internet constitue une base de connaissances très documentées sur ce qui fait ou a fait Saint-Piat depuis des millénaires. Au fil des ans, sa densité croissante l'a rendu difficilement exploitable. C'est pourquoi une nouvelle version mieux organisée va prochainement lui rendre toute sa jeunesse. Une page Facebook a également été créée mais elle n'a pas encore trouvé son public.

associations de la région pendant la période de déconfinement.

Une conférence précède tous les ans notre assemblée générale. Elle aura lieu le 23 janvier 2021 à 15h à la salle des fêtes, si les conditions sanitaires le permettent. Le thème de cette année porte sur « Les projets de navigation Seine-Loire aux 18 et 19e siècles ».

Comme vous le constatez, l'association ne ménage pas ses efforts pour informer et sensibiliser les habitants au pactole patrimonial qu'ils côtoient quotidiennement. Ne manquez pas de nous témoigner votre soutien à travers nos moyens d'échange, le plus efficace étant d'adhérer à l'association.

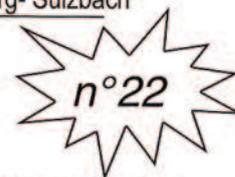
Courrier : patrimoinestpiat@gmail.com
Page Facebook : Valorisation Patrimoine Saint-Piat Mévoisins
Site internet : <http://www.patrimoine-histoire-saint-piat.fr>



Décembre 2020

Canton historique de Maintenon – Landkreis d'Amberg- Sulzbach

Jumelage Infos



Le trait d'union du Comité de jumelage

Le mot du Président

Madame, Monsieur,

Cette année 2020 fut compliquée, impitoyable par sa dureté. Notre dernière Assemblée générale du 1^{er} février, dans la salle des Roches de Droue-sur-Drouette, gracieusement prêtée par Monsieur le Maire, Jean-Pierre Gérard, fut une des dernières rencontres « sans contraintes » de l'année en cours.

En mars dernier, notre ami Richard Reisinger a retrouvé son mandat à la tête du Conseil du Landkreis. Encore toutes les félicitations du Comité pour cette réussite bien méritée.

Nous avons hâte de nous retrouver avec nos amis d'Amberg-Sulzbach et espérons pouvoir nous déplacer vers eux avant l'été 2021, si la crise sanitaire le permet, bien sûr. Nous avons besoin, dans le cadre du jumelage franco-allemand, d'échanger et de partager ce qui nous a réuni il y a maintenant plus de 53 ans.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de pouvoir dépasser cette période anxieuse, avec l'espoir de nous retrouver dans de meilleures conditions. Gardons confiance en notre avenir, car il y a tant de choses à accomplir ensemble, et ensemble, tout est possible !

Daniel Morin



Le palais du Luxembourg, côté jardins

Les activités du Comité en berne !

2020 restera dans les mémoires comme une triste année, « Annus horribilis » comme aurait dit la Reine d'Angleterre !... Toutes les activités organisées ou prévues dans le cadre du jumelage franco-allemand ont dû être annulées, tant du côté français que du côté bavarois :

- Les « Amis d'Illschwang » de Saint-Piat devaient se rendre dans notre canton jumelé au cours du week-end de l'Ascension. Ils avaient organisé une journée brocante pour financer leur voyage, et les cadeaux destinés à leurs amis sportifs d'Illschwang étaient prêts : une poterie artisanale et une girouette confectionnée par un artisan local. En plein confinement, le voyage a dû être annulé et reporté à l'année suivante.



Malgré ces annulations, un famille d'Illschwang en vacances à Saint-Piat cet été Photo Ph. Simonnet

- Richard Reisinger avait invité notre Comité à se rendre en Bavière en 2020 ... Il ne restait plus qu'à trouver une date ... Mais nos amis bavarois, confrontés comme nous aux restrictions sanitaires, avaient des difficultés à se réunir pour organiser notre venue. Retardé au second semestre, puis de nouveau confronté à la nouvelle vague de restrictions sanitaires, notre voyage a fini, lui aussi, par être reporté à des jours meilleurs.
- Un projet de séjour d'adolescents franco-allemands qui était à l'étude en 2020 entre les responsables jeunesse de la Communauté de communes et ceux de la V.H.S. de Sulzbach-Rosenberg n'a pu se concrétiser. Ce projet sera repris à l'issue de la pandémie actuelle.

Devant toutes ces annulations et afin de maintenir une activité au sein de notre Comité de jumelage, notre conseil d'administration avait décidé d'organiser pour nos adhérents une sortie à Paris à l'automne, avec au programme la visite du palais du Luxembourg (Sénat), construit en 1620 par Marie de Médicis et celle du château de Bagatelle, ou « Folie du Comte d'Artois », construit en 1777.



Le château de Bagatelle au Bois de Boulogne

L'Assemblée générale 2020 du Comité

Elle a eu lieu le samedi 1^{er} février dans la salle des fêtes de Droue-sur-Drouette, en présence de Jean-Pierre Gérard, Maire de Droue. Daniel Morin, président du Comité a présenté les activités de l'année 2019 et les prévisions 2020. Yves Popot, trésorier du Comité a commenté le bilan comptable qui montre une gestion équilibrée de l'année écoulée et un excédent de recettes de 34 euros !



Photo C. Lejeune

Le renouvellement partiel du Conseil d'administration a vu la réélection de 5 conseillers sortants et l'arrivée de Claudette Ferey, Maire sortante de Hanches. Les candidatures de Jean-Pierre Gérard et François Belhomme, Maire d'Epéron, qui s'étaient présentés sur le tard, n'ont pu être validées, les conditions statutaires du Comité en matière d'élection n'ayant pas été respectées. Le Comité compte 20 conseillers pour l'année 2020.



L'assistance lors de l'Assemblée générale

Premier confinement oblige, le Conseil d'administration élu n'a pu se réunir ensuite avant juin 2020, pour procéder à l'élection du bureau du Comité. Celui-ci est donc composé de Daniel Morin, président, de Denis Bernard, Alexis Robin et Eric Roynel, vice-présidents, Yves Popot, trésorier et Jean-Pierre Blanchard, secrétaire. Lors de ce Conseil, Marie-Claire Thomain a été élue à l'unanimité présidente d'honneur du Comité.

Les prévisions 2021 du Comité

Richard Reisinger, Landrat de Bavière, a de nouveau invité notre Comité à venir en 2021 : « Si la situation nous le permet au printemps de l'année prochaine, nous voulons passer quelques jours sans soucis avec nos amis de France dans le Landkreis d'Amberg-Sulzbach », a déclaré R. Reisinger, impatient de nous revoir.

Les « Amis d'Illschwang » de Saint-Piat se rendront à Illschwang au cours du week-end de l'Ascension 2021, pour partager des moments sportifs avec leurs amis bavarois.

L'étude du projet de séjour d'adolescents franco-allemands, entre les responsables jeunesse de la Communauté de communes et ceux de la V.H.S. de Sulzbach-Rosenberg va être repris pour voir le jour dans les années à venir.

Les activités du Comité en herne ! (suite)

Alexis Robin nous avait organisé la visite de ce château, récemment restauré. Cette journée était prévue le 23 octobre et 26 adhérents étaient inscrits. Elle a dû elle aussi être annulée, d'une part parce que Daniel Morin, pour ne pas faire prendre de risque aux inscrits, et après concertation, a décidé d'annuler la journée, et d'autre part parce que, dans les jours suivant cette décision, le Sénat a annulé toutes les visites du palais, dont la nôtre...

Les élections en Bavière



Les élections municipales et celles des administrateurs du Landkreis avaient lieu les 15 et 29 mars dans notre canton jumelé. Richard Reisinger a été brillamment réélu à la tête du Conseil du Landkreis, avec 74,3% des voix, Conseil composé en majorité de représentants C.D.U. (parti chrétien-démocrate).

Daniel Morin et Richard Reisinger
Photo Landkreis A.S.

La pandémie coronavirus en Bavière

La circulation du virus est importante dans le Landkreis. Nos amis d'Amberg-Sulzbach sont soumis à des restrictions sanitaires un peu moins drastiques que les nôtres : les écoles sont ouvertes, les commerces également, mais les restaurants, les musées, les gymnases etc... sont fermés et il est conseillé de rester chez soi le plus possible. Les réunions de famille sont limitées.

Les échanges scolaires

En raison de la pandémie Coronavirus, le rectorat n'autorise pas la réalisation d'échanges scolaires dans les trois collèges du canton pour l'année scolaire 2020-2021. Cela fera deux années blanches au collège d'Epéron bien que la professeure d'allemand ait repris son activité. Madame la professeure de Gallardon que le Comité avait rencontré l'an dernier est en contact avec son homologue d'un lycée de Sulzbach-Rosenberg pour mettre en place, peut-être en 2022, un échange d'élèves avec cet établissement. Souhaitons que cette période incertaine ne mette pas à mal les échanges de jeunes avec la Bavière dans les années futures.

Ce **Jumelage Infos** est envoyé par courrier aux adhérents dépourvus d'internet et aux mairies du canton. Il est envoyé par mail à tous ceux qui ont communiqué, ou communiqueront leur adresse internet à :

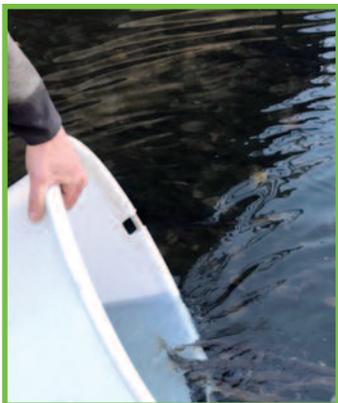
maintenon.jumelage@orange.fr

Autres manifestations – dates à retenir

- **Prochain Jumelage Infos à paraître : juin 2021**
- **Prochaine Assemblée générale du Comité de jumelage : le samedi 6 février 2021 à 18 heures, salle des fêtes de Saint-Piat, sauf restrictions sanitaires. Monsieur le Président vous y espère nombreux !**

Info empoissonnement

L'association des pêcheurs de Saint Prest, Jouy, Saint Piat informe ses adhérents que nous avons effectué un alevinage de brochets sur notre parcours habituel fin novembre, soit environ 250 poissons.



Nous espérons vivement rencontrer des passionnés toujours plus nombreux sur les bords de l'Eure en 2021, le prix du permis reste inchangé et peut être retiré au bar "A La Bonne Eure" à Saint-Piat, à celui de Jouy ou sur le site <https://www.cartedepeche.fr/>

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2021.

Le président,
Guy POITRIMOLT

Club de la vallée

Le club de la vallée espère reprendre le club courant janvier.

Toutes les personnes sont Les bienvenues pour passer un après-midi agréable et cela tous les premiers et troisième Mardis du mois.

Le club de la vallée vous souhaite de bonnes fêtes

Le président,
M. TARDIEU
06 31 69 31 32

Body and Mind 28

En septembre 2013 commençait l'aventure Body and Mind 28 et chaque année, l'association évolue et grandit, et ce grâce à nos adhérents.

Notre motivation est de proposer du sport dans la bonne humeur : rien de mieux pour être bien dans sa tête et son corps.

Les cours, dispensés par des coaches titulaires d'un diplôme d'État, se déroulent, de septembre à fin juin (hors vacances scolaires), tous les lundis soir à la salle des fêtes de Saint-Piat.

Actuellement, nous mettons à disposition des cours virtuels en direct (avec la possibilité de les refaire en « replay »), pour permettre à nos adhérents de continuer leur pratique sportive ; le principal étant toujours de se défouler, de s'amuser et de suer ensemble !



Les activités à pratiquer avec nous sont :

- >>> La Zumba kids à partir de 5 ans et la Zumba Fitness : est une activité sportive qui mêle danse et fitness.
- >>> Le Strong Nation : associe des séquences d'entraînement au poids du corps et des exercices de renforcement musculaire, le tout au rythme d'une musique originale.
- >>> Le Pilate fusion : mélange les mouvements les plus efficaces du yoga, de la barre au sol et du Pilates, pour un renforcement musculaire en profondeur.
- >>> Le Cardio-Training combiné à de la mobilité : combine le cardio, le renforcement musculaire, les arts martiaux sous forme de circuit et des mouvements permettant de retrouver de la mobilité et souplesse corporelle.

Tous nos cours sont mixtes et accessibles à tous, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Notre devise : **Sourire, Sueur, et Lâcher prise**

Contact : bodyandmind28@gmail.com // 06 88 29 97 70



La SPDA est un refuge animalier indépendant, situé à Bouconville, un hameau de Sézazereux à une quinzaine de kilomètres de Saint-Piat.

Il peut recueillir une soixantaine de chiens, une trentaine de chats et des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

Le refuge existe depuis 62 ans et poursuit son développement pour le bien-être animal ; après

l'installation du chauffage dans les boxes chiens ; des parcs de détente sont en cours d'aménagement.

Si vous souhaitez vous investir dans la cause animale, vous pouvez adhérer à notre association ou devenir un de nos bénévoles.

Depuis quelques années, un système de parrainage a été mis en place pour subvenir aux besoins de nos pensionnaires les plus anciens.

L'équipe est également à votre disposition pour tout renseignement concernant un projet d'adoption.

Le refuge vous accueille de 14h à 17h du mardi au samedi (sur RDV pendant la crise sanitaire au 02.37.65.23.58), vous pouvez également consulter le [site internet : www.spda.fr](http://www.spda.fr) ainsi que la [page Facebook : S.P.D.A](#) et [Instagram : spdaserazereux](#).

De grands remerciements à MM. NAZAC et BORGET pour avoir offert à la Commune le sapin se trouvant place Vauvillier



Avoir un récupérateur d'eau



Le **récupérateur d'eau de pluie** est un dispositif essentiel pour tout jardinier soucieux de son environnement et de sa consommation d'eau.

En effet, il offre deux avantages non négligeables. Premièrement c'est **écologique**, il permet la récolte des **eaux pluviales**, afin de la réutiliser pour l'arrosage des plantations.

Et ainsi participer à la préservation de l'eau.

Deuxièmement, c'est **économique** puisque l'on utilisera plus, ou moins d'eau du robinet.

Comment choisir son récupérateur d'eau de pluie ?

Il existe deux types de modèles, les **récupérateurs d'eau de surface** et les **récupérateurs d'eau de pluie enterrés**. La différence est essentiellement les volumes de cuves.

Le choix du volume du récupérateur d'eau de pluie dépend de l'usage que vous souhaitez en faire tout au long de l'année.

Si vous arrosez peu (moins de 50m²), arrosage du jardin et du potager, un volume de 150L à 500L par an sera nécessaire.

Cependant, si vous souhaitez utiliser l'eau pluviale pour un usage domestique (laver la voiture, alimenter vos toilettes, votre machine à laver ou autres appareils ménagers, en plus de l'arrosage du jardin), il faudra préférer un **récupérateur d'eau de pluie enterré** qui peut monter jusqu'à **10000L**. Notez qu'il faudra une **pompe à eau** pour faire la distribution de l'eau stockée.

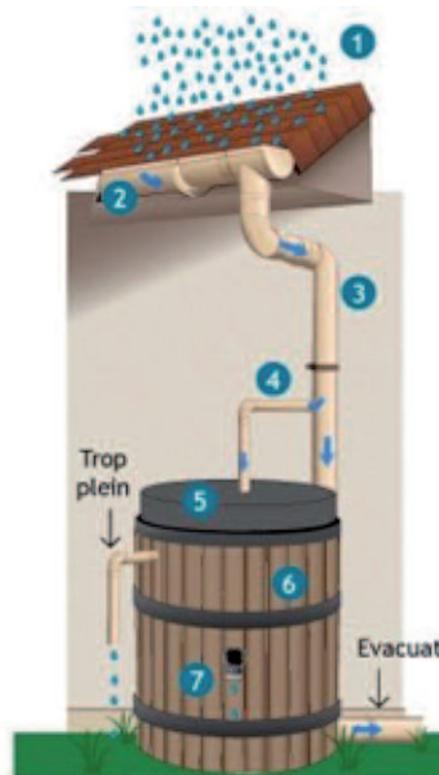
Comment installer le récupérateur d'eau ?

Qu'il soit enterré ou en surface, le **récupérateur d'eau** est raccordé à la **gouttière** à l'aide d'un **collecteur** qui va récupérer l'eau pluviale, et la

filtrer empêchant les feuilles, les insectes et autres débris de tomber dans le récupérateur d'eau de pluie. Le filtre va également empêcher qu'une vase ne se forme.

S'il n'est pas déjà inclus, il faut penser à installer un **système de trop-plein**, cela permettra en cas de cuve pleine de renvoyer l'eau vers le réseau d'eaux pluviales.

En hiver, si votre réservoir est à l'extérieur, il est conseillé de le vider afin qu'il ne soit pas endommagé par le gel. Un récupérateur d'eau enterré sera quant à lui opérationnel toute l'année.



Composteur :

Comment réussir son compost

Le bac à compost



Le compost commence par le choix du bac, il faut de préférence un bac muni d'un couvercle pour protéger les résidus organiques des intempéries, et en même temps sans fond, car il est primordial que les résidus soient au contact du sol.

Le bon emplacement pour le composteur

Il faut placer le composteur dans un coin du jardin au **soleil**

L'accès doit être dégagé et permettre ainsi de retourner l'ensemble des matières à l'aide d'une bêche.

Que doit-on mettre dans son composteur ?

On va pouvoir y déverser les épluchures de cuisine et les **déchets organiques** du jardin. L'as-

tuce pour que le processus de décomposition s'accélère est de les couper en petits morceaux. L'idéal est de s'aider d'un broyeur, mais cela peut se faire manuellement.

Le compost sera de meilleure qualité si l'on alterne les couches de végétaux secs (feuilles, brindilles...) et de déchets humides (épluchures de légumes, résidus de tonte, herbe...). Il faudra mélanger les couches entre elles.

Comment savoir si mon compost est sur la bonne voie ?

Ce qui doit vous interpellier :

- Votre compost est sec, il faut alors l'arroser. Le must est d'arroser de purin d'ortie qui est un fantastique activateur, ou avec de l'eau.

Un taux d'humidité constant doit être respecté pour que les collemboles, les vers, les champignons et tous les micro-organismes survivent.

- Votre compost sent l'œuf pourri, c'est qu'il manque d'air et contient trop de matières vertes. Il faut le mélanger pour l'oxygéner. Une bonne aération est aussi nécessaire à tout ce petit monde.

- Votre compost n'a aucune odeur, il manque d'eau, les déchets sont fossilisés, le processus est figé. Il faut alors l'arroser. Un compost mûr dégage une odeur de sous-bois, son aspect est grumeleux.

Combien de temps faut-il pour faire du compost ?

La récolte intervient lorsque la matière organique est totalement transformée en humus brun ressemblant à du terreau.

À partir de six mois, il est peut-être utilisé par épandage, ou plus tard, plutôt vers douze mois, comme substrat de plantation.



Mais à quoi cela sert de faire du compost ?

Il est fertilisant par ses matières organiques et améliore la structure du sol. Il permet une **meilleure rétention de l'eau**. Les plantes mieux nourries sont plus résistantes.

Cet amendement riche pourra être ajouté au pied des plantes de massif, au potager ou en complément du terreau pour les plantes en pots gourmandes. Épandre le compost bien mûr à l'automne ou au début du printemps pour profiter de son effet à long terme.

Conclusion

Il faut mélanger régulièrement et arroser de temps en temps afin de soutenir l'activité des micro-organismes.

Liste en détail de ce qui peut être mis dans le compost

* **Déchets humides** (verts) : facilement décomposables, ils donnent beaucoup de nourriture aux bactéries. Épluchures, restes de légumes et de fruits, sachets de thé sans agrafes, feuilles d'arbre, fleurs coupées, fleurs fanées, gazon, mauvaise herbe sans graine, plantes à purin, tailles de haie

* **Déchets secs** (bruns) : difficilement compostables, ils donnent beaucoup de nourriture aux champignons. Cartons non imprimés coupés en petits morceaux, coquilles d'œuf, coquilles de fruits secs, écorces d'arbres, fumier d'herbivores, marc de café, paille, foin, papier essuie-tout, papier non imprimé, sciure et copeaux de bois, serviettes et mouchoirs en papier

* Accepté dans le composteur en petites quantités. Agrumes, ail, algues, cendres de feu de bois (il faut bien les répartir), coquillages, laitages, restes alimentaires cuits (les répartir et recouvrir).

* À ne pas mettre dans mon composteur. Viande, poisson, litières de chat et de chien, mégots de cigarette, poussière d'aspirateur, bois de menuiserie, charbon de barbecue, charbon de bois, gros bois, plantes rampantes (type lierre, laurier...), plantes et végétaux traités, résineux (thuyas, cupressus, aiguilles de pin...) couches jetables, fer, métaux, matières synthétiques, pierres, sable.

Etat-civil

Naissances

SCIBONA Nino, Titouan, Anthony	15 janvier 2019	DUVAL NOURY Maxime, James, Léon	03 décembre 2019
COQUILLARD Mia	15 avril 2019	BEAUFFRE Eléa	27 décembre 2019
VALENTE Lorenzo, Gérard, Patrick	02 mai 2019	VERBRUGGHE Tom, Jacques, Hervé	07 avril 2020
ABBAS Chanez	17 mai 2019	SANDRASAGARA Aidan, Clark	15 avril 2020
MARY Marion, Elisabeth	24 juillet 2019	SIMON Mayron, Sylvain, Paul	23 avril 2020
MALLET Victoire, Maëlle	07 août 2019	DELESCLUSE Eden, Ahmed, Philippe	02 mai 2020
HERRIAU Adèle, Marie, Leana	11 août 2019	PIGAL JEHANNET Julyann, Rémy, Patrice	15 juin 2020
DIONY Lucas, Charles	26 août 2019	SRIRAJ Kavin	20 août 2020
GOENS Izia, Micheline, Thérèse	06 novembre 2019	PORCELLINI Valentin, Tristan	04 novembre 2020



Mariage

RAYNAL Laurent, François, Jean-Jacques et TSUTSKIRIDZE Larisa 16 juillet 2020



Ils nous ont quittés

DE MASI Philippe, Georges, Marie	06 janvier 2019	Le Coudray
ENIONA Germain, Ignace	01 mars 2019	Saint-Piat
LAVALLEE Christiane, Marie, Marguerite épouse BINET	26 avril 2019	Dreux
CAGNIART Suzanne, Marcelle	11 mai 2019	Houdan
COURTAUX Henri, Robert, Roger	02 juillet 2019	Le Coudray
FIORI Suzanne, Viviane épouse RAULT	26 juillet 2019	Saint-Piat
GAUTHIER Christiane, Françoise épouse LALOU	10 août 2019	Mainvilliers
JEAN Paulette, Georgette veuve BERRIER	19 août 2019	Le Coudray
MARGUIN Benoite, Marie veuve PETITPRÉ	14 septembre 2019	Le Coudray
SOYER Josette, Marie, Marthe veuve GAUTHIER	27 septembre 2019	Bourges
LEGROS Nathalie, Sylvie	18 octobre 2019	Le Coudray
MENGUAL Anie, Katy épouse GUARDIOLA	13 novembre 2019	Saint-Piat
DENIS Jacqueline, Madeleine, Andrée veuve ESTOUP	16 décembre 2019	Gallardon
NGUYEN Thi Ty veuve BEESKÉ	27 décembre 2019	Maintenon
ROCHERIEUX Ludovic, Vincent, François	05 février 2020	Hanches
VIEIRA BENTO FRIAS Fernando	07 février 2020	Le Coudray
VAUNOIS Jacques, Pierre, Louis	22 mai 2020	Saint-Piat
ROCHERIEUX François, Anatole	22 août 2020	Armenonville-les-Gâtineaux
BROUSSIN Raymonde, Clémentine épouse MIOQUE	25 septembre 2020	Le Coudray
VIGNAUD Madeleine veuve SIMONNET	01 octobre 2020	Chartres



Réseaux sociaux

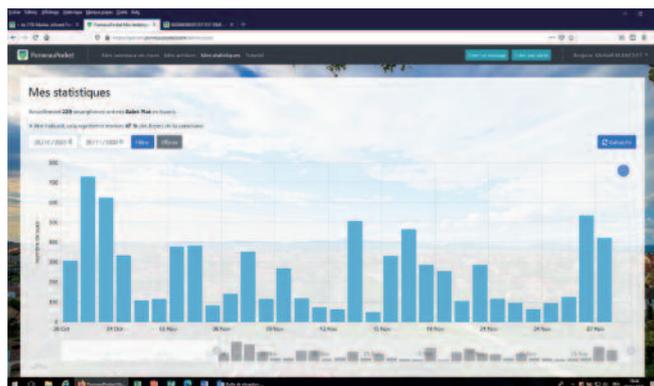
Afin d'être au plus proche de vous et ainsi vous communiquer le plus rapidement les informations, la commune a décidé d'ouvrir plusieurs pages sur les réseaux sociaux.

Et depuis le 1^{er} octobre, la mairie bénéficie d'une page Facebook, d'un compte Instagram, d'un compte Twitter et d'un compte sur la plateforme Panneau Pocket.

Actuellement et respectivement, il y a 75, 25, 2 et 229 abonnés.

En nous suivant sur ces différents réseaux, vous pourrez y découvrir des informations diverses, date de battue de chasse, jeux concours, proposition d'achats groupés, événements organisés par la commune ou ses associations, dates des réunions publiques...

Chaque application est disponible sur ordinateur ou sur smartphone (en téléchargeant les applications sur playstore ou appstore).



Mairie de Saint-Piat



Saint-Piat - 28130



@Mairiesaintpiat



mairie de Saint-Piat



ESPACE INFO-ENERGIE 28

un service neutre, gratuit et indépendant

Depuis 2004, l'association SOLiHA d'Eure-et-Loir anime un Espace Info-Energie. Engagé pour le réseau FAIRE, il bénéficie de l'appui et du soutien de l'Ademe, la Région Centre-Val-de-Loire, ENERGIE Eure-et-Loir, et plusieurs collectivités locales.



Mission de service public, sa vocation est d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée et objective sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelable.

Nous intervenons dans deux grands domaines d'activité :

le conseil personnalisé aux particuliers



Vous avez un **projet de travaux** de rénovation énergétique de votre logement ? L'Espace Info-Energie vous conseille tant sur le **plan technique** du projet que sur celui **des aides financières** mobilisables pour diminuer votre reste à charge.

Nous vous aidons à **identifier les postes de travaux clés**, à comparer des devis, à choisir des matériaux ou encore à trouver des **professionnels qualifiés**.

Sollicitez-nous tout au long de votre projet **par téléphone ou par mail**. Nous sommes également à votre disposition pour étudier ensemble votre projet lors d'un **rendez-vous individuel et personnalisé**.

Tout au long de l'année, nous initiions et/ou participons à des **animations dans le département** en lien avec la transition énergétique dans l'habitat : conférences thématiques, salons de l'habitat, fête de l'environnement, balades thermographiques, visites de chantier...

la
**sensibilisation
à la maîtrise
de l'énergie**



N'hésitez pas à nous contacter pour connaître notre programme !

Nous rencontrer près de chez vous

02 37 21 32 71

eie28@soliha.fr

du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30



Permanence mensuelle

En partenariat avec ENERGIE Eure-et-Loir
le 3^e mercredi du mois de 10h à 12h

GALLARDON

CCAS,
1 place du Jeu de Paume

Halloween

Les créatures de l'ombre avaient donné rendez-vous le vendredi 31 octobre 2020 pour déambuler dans les rues de Saint-Piat, Changé, Grogneul...



Malheureusement c'était sans compter sur la COVID-19 qui a été plus fort qu'elles.

Néanmoins le concours « HALLOWEEN » a été maintenu.

Le costume le plus affreux a été remporté par La Goule Rafaël a qui il a été donné une marmite de bonbons.



Les créatures de l'ombre ne se considèrent pas battues et vous donnent rendez-vous en 2021 !!



Cette année, la brocante ne pouvant pas avoir lieu, la municipalité a organisé une vide maison ! Et ce fut un succès ! 32 inscrits ont pu vendre leurs affaires durant le week-end du 19 et 20 septembre 2020.



En raison des mesures sanitaires mises en place, le repas des Aînés n'a pas pu avoir lieu. Alors, pour toutes celles et ceux qui l'ont demandé, l'équipe municipale a eu le plaisir de leur offrir un joli coffret gourmand.

Cette démarche qui existe depuis plusieurs années sur la commune, apporte un peu de réconfort à nos aînés en cette période de fêtes. À l'intérieur, foie gras, vin, confiture, gâteaux, bonbons...

Ainsi, 184 colis gourmands ont été distribués avec la joie d'apporter quelques douceurs à nos aînés. Une attention toujours très appréciée de tous.



Saint-Piat

2021

Janvier

1	V	Jour de l'an	
2	S	Basile	
3	D	Geneviève	
4	L	Odilon	
5	M	Epiphanie	●
6	M	Mélanie	1
7	J	Raymond	
8	V	Lucien	
9	S	Alix	
10	D	Guillaume	
11	L	Pauline	
12	M	Tatiana	
13	M	Yvette	2
14	J	Nina	
15	V	Rémi	
16	S	Marcel	
17	D	Roseline	
18	L	Prisca	
19	M	Marius	
20	M	Sébastien	3
21	J	Agnès	
22	V	Vincent	
23	S	Barnard	
24	D	François de Sales	
25	L	Conv. de Paul	
26	M	Paule	
27	M	Angèle	4
28	J	Thomas d'Aquin	○
29	V	Gildas	
30	S	Martine	
31	D	Marcelle	

Février

1	L	Ella	
2	M	Présentation	
3	M	Blaise	5
4	J	Véronique	○
5	V	Agathe	
6	S	Gaston	
7	D	Eugénie	
8	L	Jacqueline	
9	M	Apolline	
10	M	Arnaud	6
11	J	Ntr. D. de Lourdes	●
12	V	Félix	
13	S	Béatrice	
14	D	Valentin	
15	L	Claude	
16	M	Mardi gras	
17	M	Cendres	7
18	J	Bernadette	
19	V	Gabin	○
20	S	Aimée	
21	D	Pierre, Damien	
22	L	Isabelle	
23	M	Lazare	
24	M	Modeste	8
25	J	Roméo	
26	V	Nestor	
27	S	Honorine	○
28	D	Romain	

Dates des congés scolaires sous réserve des modifications ultérieures apportées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Pour plus de précisions, consultez le site : www.education.gouv.fr

Mars

1	L	Aubin	
2	M	Charles	
3	M	Guénohé	
4	J	Casimir	9
5	V	Olivia	
6	S	Colette	○
7	D	Félicité	
8	L	Jean	
9	M	Françoise	
10	M	Vivien	
11	J	Rosine	10
12	V	Justine	
13	S	Rodrigue	●
14	D	Mathilde	
15	L	Louise	
16	M	Bénédicte	
17	M	Patrice	
18	J	Cyrille	11
19	V	Joseph	
20	S	Printemps	
21	D	Clémence	○
22	L	Léa	
23	M	Victorien	
24	M	Catherine de Sué.	
25	J	Annonciation	
26	V	Larissa	12
27	S	Habil	
28	D	Rameaux	○
29	L	Gwladys	
30	M	Amédée	
31	M	Benjamin	

Avril

1	J	Hugues	13
2	V	Sandrine	
3	S	Richard	
4	D	Pâques	○
5	L	Lundi de Pâques	
6	M	Marcellin	
7	M	Jean-Baptiste	
8	J	Julie	14
9	V	Gautier	
10	S	Fulbert	
11	D	Stanislas	
12	L	Jules	
13	M	Ida	
14	M	Maxime	15
15	J	Paterne	
16	V	Benoît-Joseph	
17	S	Anicet	
18	D	Parfait	
19	L	Emma	
20	M	Odette	
21	M	Anselme	16
22	J	Alexandre	
23	V	Georges	
24	S	Fidèle	
25	D	Souv. déportés	
26	L	Alida	
27	M	Zita	17
28	M	Valérie	
29	J	Catherine	
30	V	Robert	

Mai

1	S	Fête du travail	
2	D	Boris	
3	L	Philippe	
4	M	Sylvain	18
5	M	Judith	
6	J	Prudence	
7	V	Gisèle	
8	S	Victoire 1945	
9	D	Pacôme	
10	L	Solange	
11	M	Estelle	19
12	M	Achille	
13	J	Ascension	
14	V	Matthias	
15	S	Denise	
16	D	Honoré	
17	L	Pascal	
18	M	Eric	
19	M	Yves	20
20	J	Bernardin	
21	V	Constantin	
22	S	Emile	
23	D	Pentecôte	
24	L	Lundi Pentecôte	
25	M	Sophie	
26	M	Bérenger	
27	J	Augustin	21
28	V	Germain	
29	S	Aymar	
30	D	Fête des Mères	
31	L	Visitation	

Juin

1	M	Justin	
2	M	Blandine	
3	J	Kévin	22
4	V	Clotilde	
5	S	Igor	
6	D	Norbert	
7	L	Gilbert	
8	M	Médard	
9	M	Diane	23
10	J	Landry	
11	V	Barnabé	●
12	S	Guy	
13	D	Antoine	
14	L	Elisée	
15	M	Germaine	
16	M	Régis	24
17	J	Hervé	
18	V	Léonce	
19	S	Romuald	
20	D	Fête des Pères	
21	L	Été	
22	M	Alban	25
23	M	Audrey	
24	J	Jean-Baptiste	○
25	V	Eléonore	
26	S	Anthelme	
27	D	Fernand	
28	L	Irénée	
29	M	Pierre, Paul	
30	M	Martial	

Zone A

Besaçon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles



Saint-Piat

2021

Juillet	
1	J Thierry
2	V Martinien
3	S Thomas
4	D Florent
5	L Antoine
6	M Mariette
7	M Raoul
8	J Thibault
9	V Amandine
10	S Ulrich
11	D Benoît
12	L Olivier
13	M Henri et Joël
14	M Fête nationale
15	J Donald
16	V Ntr. Dame du Mt Carmel
17	S Charlotte
18	D Frédéric
19	L Arsène
20	M Marina
21	M Victor
22	J Marie Madeleine
23	V Brigitte
24	S Christine
25	D Jacques
26	L Anne et Joachin
27	M Nathalie
28	M Samson
29	J Marthe
30	V Juliette
31	S Ignace de Loy.

Août	
1	D Alphonse
2	L Julien Eymard
3	M Lydie
4	M Jean-Marie Vian.
5	J Abel
6	V Sauveur
7	S Gaétan
8	D Dominiqua
9	L Amour
10	M Laurent
11	M Claire
12	J Clarisse
13	V Hippolyte
14	S Evrard
15	D Assomption
16	L Arnel
17	M Hyacinthe
18	M Hélène
19	J Jean Eudes
20	V Bernard
21	S Christophe
22	D Fabrice
23	L Rose de Lima
24	M Barthélémy
25	M Louis
26	J Natacha
27	V Monique
28	S Augustin
29	D Sabine
30	L Fiacre
31	M Aristide

Septembre	
1	M Gilles
2	J Ingrid
3	V Grégoire
4	S Rosalie
5	D Raïssa
6	L Bertrand
7	M Reine
8	M Nativité
9	J Alain
10	V Inès
11	S Adelphe
12	D Apollinaire
13	L Aimé
14	M Cyprien
15	M Roland
16	J Edith
17	V Renaud
18	S Nadège
19	D Emilie
20	L Davy
21	M Matthieu
22	M Automne
23	J Constant
24	V Thècle
25	S Hermann
26	D Côme et Damien
27	L Vincent de Paul
28	M Venceslas
29	M Michel
30	J Jérôme
31	D Jérôme

Octobre	
1	V Thérèse
2	S Léger
3	D Gérard
4	L François d'Assise
5	M Fleur
6	M Bruno
7	J Serge
8	V Pélagie
9	S Denis
10	D Ghislain
11	L Firmin
12	M Wilfried
13	M Gérard
14	J Juste
15	V Thérèse d'Avila
16	S Edwige
17	D Baudoin
18	L Luc
19	M René
20	M Adeline
21	J Céline
22	V Elodie
23	S Jean de Capistran
24	D Florentin
25	L Crépin
26	M Dimitri
27	M Emeline
28	J Simon, Jude
29	V Narcisse
30	S Bienvenue
31	D Quentin

Novembre	
1	L Toussaint
2	M Défunts
3	M Hubert
4	J Charles
5	V Sylvie
6	S Bertille
7	D Carine
8	L Geoffroy
9	M Théodore
10	M Léon
11	J Armistice
12	V Christian
13	S Brice
14	D Sidoine
15	L Albert
16	M Marguerite
17	M Elisabeth
18	J Aude
19	V Tanguy
20	S Edmond
21	D Dimitri
22	L Cécile
23	M Clément
24	M Flora
25	J Catherine
26	V Delphine
27	S Séverin
28	D Avent
29	L Saturnin
30	M André

Décembre	
1	M Florence
2	J Viviane
3	V François Xavier
4	S Barbara
5	D Gérard
6	L Nicolas
7	M Ambroise
8	M Immac. Concept.
9	J Pierre
10	V Romaric
11	S Daniel
12	D Chantal
13	L Lucie
14	M Odile
15	M Ninon
16	J Alice
17	V Judicaël, Gaël
18	S Gatien
19	D Urbain
20	L Théophile
21	M Hiver
22	M Franc. Xavière
23	J Armand
24	V Adèle
25	S Noël
26	D Etienne
27	L Jean
28	M Innocent
29	M David
30	J Roger
31	V Sylvestre

Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles